

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 4 SEPTEMBRE 2017

N° 2017-08-07

L'an deux mille dix-sept, le quatre septembre à quatorze heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-quatre août deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 18

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 20
Exprimées par pouvoirs : 7
Total (mini 19) : 27

Quorum atteint

2 représentants du Conseil départemental de la Drôme (porteurs de 2 voix)

Pierre COMBES, Corinne MOULIN

16 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Pierre-Yves BOCHATON, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Eliane BARREILLE à Henriette MARTINEZ, Gérard COUPON à Christian BARTHEYE, Roger DIDIER à Michel ROLLAND, Marlène MOURIER à Sébastien BERNARD,

Délégués excusés

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Gérard TENOUX

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 14 heures 30
Monsieur Pierre COMBES est nommé secrétaire de séance.

Objet : Journées en alpage (PPT) – Actualisation du plan de financement

La Présidente expose :

Dans le cadre du Plan Pastoral de Territoire (PPT), le Parc propose de poursuivre la mise en œuvre de journées à destination du grand public permettant de mieux faire connaître le pastoralisme et son lien aux espaces naturels sur lesquels il se développe.

Pour les années 2017-2018, il est alors envisagé d'organiser 3 journées sur des espaces naturels remarquables du territoire afin de mettre en avant le lien entre la flore, la faune sauvage et les troupeaux.

Les événements interviendront sur des espaces pastoraux particuliers des Baronnies provençales : lieux d'estives ou de pâturage d'intersaison avec une diversité floristique et faunistique associée forte.

Le site Natura2000 des « Baronnies – Gorges de l'Eygues », inscrit à la Directive Oiseaux, sera notamment un des lieux d'intervention privilégié. Il s'étend sur une superficie de près de 12 500 ha. Ce site se caractérise par un paysage de basse et de moyenne montagne à fort dénivelé. La majorité des espèces ayant conduit au classement du site sont inféodés aux milieux ouverts et pastoraux, en régression au profit d'espaces embroussaillés ou boisés, peu exploités.

Les journées de découverte se situeront au sein du site Natura2000, qui comprend plusieurs estives (Montagne d'Angèle, Montagne de Miélandre, Montagne de Montrond, Montagne de Staton, Montagne du Poët, Plateau de Saint-Laurent).

Le projet concernera des secteurs où l'activité pastorale est dynamique et sera construit avec les éleveurs/bergers utilisant ces espaces.

Pour la préparation et la réalisation de ces journées, il est proposé de mobiliser un technicien de l'Association Départementale de l'Economie Montagnarde (ADEM), partenaire du PPT et un accompagnateur en moyenne montagne (AMM) pour l'encadrement du public.

L'animateur Natura2000 et/ou un autre chargé de mission du Parc pourraient participer à ces événements.

Pour cette opération inscrite au Plan Pastoral de Territoire, la Présidente propose le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant € TTC
Temps de préparation : mobilisation d'un technicien de l'ADEM (3*4H)	900 €	FEADER	1 336 €
Réalisation des journées d'échanges sur le pastoralisme et la biodiversité : mobilisation d'un technicien de l'ADEM (3*8H)	1 800 €	Région Auvergne Rhône-Alpes	1 336 €
Réalisation des journées d'échanges sur le pastoralisme et la biodiversité : mobilisation d'un AMM (3 x 8h)	640 €	Autofinancement	668 €
Montant total	3 340 €	Montant total	3 340 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** l'actualisation du plan de financement proposé
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ